

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Informatique

CRÉATION D'UNE BASE DE DONNÉES

INF-5072-2

Septembre 2016

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	4
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée.....	5
La composition de l'épreuve	5
Les outils de collecte de données.....	5
Le matériel autorisé.....	5
Les outils de jugement.....	6
Le seuil de réussite	6
La reprise	6

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle (présentes dans les instruments d'évaluation) pourraient être utilisées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation³</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation et entrepreneuriat • Environnement et consommation <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mathématique, science et technologie <p>Familles de situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création <ul style="list-style-type: none"> - Créer en utilisant correctement les fonctions appropriées - Agir prudemment en adoptant des comportements sécuritaires • Pensée critique <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer sa production en se fixant des normes de qualité - Valider les informations en utilisant des critères de validation 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informatique <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une base de données
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétences disciplinaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Produire des documents informatisés 3. Adopter des comportements éthiques, critiques et sécuritaires 	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principaux objets d'une base de données • Notions relatives aux bases de données relationnelles • Vocabulaire usuel relatif aux bases de données relationnelles • Analyse de besoins préalables • Création d'une base de données relationnelles à partir de l'analyse préalable • Élaboration d'un schéma relationnel à partir d'une analyse de besoins
Critères d'évaluation	
<p>Critères d'évaluation de la compétence 2</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Planification rigoureuse de la production 2.2 Mise en forme appropriée au type de document 2.3 Mise en application des outils et fonctionnalités appropriés 2.4 Respect rigoureux des contraintes identifiées <p>Critères d'évaluation de la compétence 3</p> <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Recours approprié à des comportements éthiques et sécuritaires 3.2 Intégration judicieuse des informations en fonction des contraintes identifiées 	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <p>Maîtrise des connaissances</p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.</p> </div>

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Le critère 3.1 est peu ou pas mesuré par l'épreuve. Pour porter un jugement sur ce critère, l'enseignante ou l'enseignant observera plutôt l'adulte en classe. Évidemment, toute observation qui pourrait être faite au cours de l'épreuve serait également prise en compte⁴.

Précisions sur les critères d'évaluation

2.1 Planification rigoureuse de la production

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à déterminer les éléments nécessaires à la réalisation du document.

2.2 Mise en forme appropriée au type de document

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à appliquer le format approprié aux objets d'une base de données.

2.3 Mise en application des outils et fonctionnalités appropriés

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à utiliser les commandes et les fonctions relatives à la création et à la modification d'une base de données et de ses principaux objets.

2.4 Respect rigoureux des contraintes identifiées

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à présenter un document qui tient compte des exigences propres à la tâche et des normes de qualité qui s'y rapportent.

3.1 Recours approprié à des comportements éthiques et sécuritaires

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à poser des actions qui témoignent de son sens de l'éthique et de son souci de sécuriser les données.

3.2 Intégration judicieuse des informations en fonction des contraintes identifiées

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à mettre à l'essai sa base de données et à apporter, s'il y a lieu, les correctifs nécessaires.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

4. Puisque ce critère est mesuré à des fins de sanction, l'enseignante ou l'enseignant doit porter un jugement sur la capacité de l'adulte **au terme du cours**. La note accordée ne doit pas correspondre à une compilation de mesures prises à différents moments du cours.

La pondération

La pondération des compétences est établie en fonction de l'importance relative accordée à chacune d'entre elles dans le cours. La répartition des points s'effectue comme suit :

Compétence 2 « Produire des documents informatisés » : 75 %

Compétence 3 « Adopter des comportements éthiques, critiques et sécuritaires » : 25 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis dans le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs sélectionnés pour l'épreuve parmi ceux qui sont prescrits pour le cours. Cependant, dans un contexte particulier, notamment quand une application n'offre pas les outils et les commandes nécessaires à l'atteinte de tous ces savoirs, il est possible de remplacer les savoirs manquants par d'autres équivalents.

L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs de chaque catégorie du tableau.

Contenu disciplinaire

Catégories de savoirs	Savoirs
Principaux objets d'une base de données	<ul style="list-style-type: none"> • Table • Requête • Formulaire • Rapport
Notions relatives aux bases de données relationnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations entre les tables • Normalisation • Modélisation
Analyse de besoins préalables	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter les données • Identifier les types de données • Relever les données redondantes (non normalisées) • Concevoir le schéma relationnel normalisé (sans redondance de données dans et entre les tables)
Création d'une base de données relationnelles à partir de l'analyse préalable	<ul style="list-style-type: none"> • Créer les tables et choisir les propriétés des champs • Créer une requête sélection (tri, sans critères) • Créer des formulaires • Créer un rapport
Élaboration d'un schéma relationnel à partir d'une analyse de besoins	

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve est administrée en une séance d'évaluation. L'adulte gère lui-même le temps mis à sa disposition.

Durée : 180 minutes

La composition de l'épreuve

La tâche consiste à produire, à l'aide d'une application de base de données⁵, un document qui fait appel à la création d'une base de données.

Les outils de collecte de données

- Le *Cahier de l'adulte*
- La production de l'adulte (document informatisé)
- Les feuilles imprimées, le cas échéant

Le matériel autorisé

- Support informatique (ordinateur ou autre) relié à Internet, sur lequel est installée l'application de base de données*
- Imprimante reliée au support informatique
- Support amovible (ou espace de stockage), sur lequel sont installés les fichiers nécessaires à la production, le cas échéant
- Notes de cours personnelles de l'adulte
- Tout document de référence, sur support papier ou électronique

* Matériel nécessaire

5. Ce cours porte sur l'utilisation d'une application de base de données. Il revient à l'établissement de choisir l'application, dans la mesure où celle-ci permet d'explorer la majorité des savoirs du cours.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Produire des documents informatisés » et « Adopter des comportements éthiques, critiques et sécuritaires », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁶. Les grilles sont annexées au *Guide de correction et d'évaluation* et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

- Excellent
- Très bien
- Bien
- Faible
- Très faible

Une liste de vérification peut être fournie à l'enseignante ou à l'enseignant pour faciliter l'utilisation des grilles d'évaluation à interprétation critérielle. Elle se trouve dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

6. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 